

Restaurants scolaires


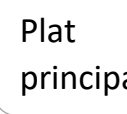

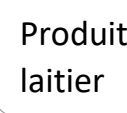

Menus du Lundi 15 Mai au Vendredi 19 Mai 2023

Semaine 20



Lundi

Repas végétarien


-  Entrée
-  Plat principal
-  Légume Féculent
-  Produit laitier
-  Dessert

Salade de pommes de terre

Steak de soja sauce tomate

Petit pois

Gouda

Fruit 

Mardi

Salade iceberg

Boulettes de bœuf sauce forestière 


Semoule

Vache qui rit

Liégeois vanille

Mercredi

Salade de riz arlequin

Cordon bleu 

Carottes à la crème

Fromage blanc sucré

Cake moelleux à la fraise

Jeudi

JOUR FÉRIÉ

Vendredi

PONT DE L'ASCENSION

Les groupes d'aliments

Fruits et Légumes

Viandes, poisson oeufs

Féculents

Matières grasses

Produits laitiers

Produits sucrés

Repas de substitution :

Mardi : Colin sauce forestière
Mercredi : Quenelles à la crème

Présence de porc signalée par *

Légende :

- Produit issu de l'agriculture biologique 
- Produit de saison 
- Produit local 

ENSEMBLE CONTRE LE GASPI

Les aliments les plus gaspillés à la cantine sont les **fruits & légumes** et le **pain**.

En moyenne chaque français gaspille **29 kg** de nourriture par an, soit l'équivalent de **1 repas** par personne par semaine.

Choix de la semaine

Salade de pois chiches
Courgettes sautées



Compte-tenu du contexte actuel difficile en termes d'approvisionnements en produits alimentaires, les menus sont exceptionnellement à titre indicatif

Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques.

Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement.

Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.